



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

NAIL PREP AND SCRUB SERIES

Date de compilation : 13.06.2014

Date de révision : 07.12.2015

Numéro de révision : 2

### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / DE L'ENTREPRISE

#### 1.1 Étiquette du produit

**Nom du produit :** NAIL PREP AND SCRUB SERIES

**Code du produit :** I140 XXXX

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance / du mélange :** Préparation des plaques à ongles PC39: Produits de beauté, produits de soins personnels.

#### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la compagnie :** Jana Obrt

Grizanska 33

10000 Zagreb / Croatie

Tel : +385/1/7100091

Email : [info@nails-jana.com](mailto:info@nails-jana.com)

#### 1.4 Numéro d'urgence : +385/1/7100091

**Numéro :** +385/1/7100091 (heures de bureau seulement)

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification sous CLP :** aquatique aigu 1:H400 ; aquatique chronique 1: H410 ; irritation des yeux 2 : H319 ; liquide inflammable 1 : H224 ; exposition unique 3 : H336

**Effets indésirables les plus importants** Liquide et vapeur extrêmement inflammables. Provoque une grave irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Très toxique pour la vie aquatique. Très toxique pour la vie aquatique avec effets à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage :

Déclarations de dangers : H224: Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

**Signalisation :** Danger

**Pictogrammes de danger :** GHS02: Flamme

GHS07: point d'exclamation

GHS09: Environnement



**Conseils de prudence :** P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P240: Mise à la terre / liaison du conteneur et du matériel de réception.

P261: Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P303 + 361 + 353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P304 + 340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'air frais et bien respirer.

P305 + 351 + 338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / un hôpital / en cas de malaise.

### 2.3 autres dangers

**Autres dangers :** Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable / explosif.

**PBT :** Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT / vPvB.

## SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 mélanges

**Ingrédients dangereux :**

PROPANE-2-OL

EINECS	CAS	PBT/WEL	CLP classification	POURCENTAGE
200-661-7	67-63-0	-	Liq infl 2 H225, irr œil 2 H319, exp uni 3 H336	50-75%

ACETONE

200-662-2	67-64-1	-	Liq infl 2 H225, irr œil 2 H319, exp uni 3 H336, euh066	10-25%
-----------	---------	---	---	--------

ACETATE DE N-BUTYLE

204-658-1	123-86-4	Substance avec une limite d'exposition sur le lieu de travail dans la Communauté	Liq infl 2 H225, exp uni 3 H336, euh066	1-5%
-----------	----------	--	---	------

TRICLOSAN

222-182-2	3380-34-5	-	Irr œil. 2: H319; irr peau. 2: H315; Aqua Chronic 1: H410; Aquat aigu 1: H400	0.1-1%
-----------	-----------	---	---	--------

**Contient** : Voir la liste complète INCI disponible pour les nuances individuelles

**SECTION 4 : PREMIERS SECOURS**

4.1 Descriptions des premiers secours

**Contact avec la peau** : Enlever immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, à moins que ceux-ci ne collent à la peau. Laver immédiatement avec beaucoup de savon et d'eau.

**Contact avec les yeux** : Baigner les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes. Consultez un docteur.

**Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un docteur.

**Inhalation** : Éloigner la victime de l'exposition, tout en assurant sa propre sécurité. Consultez un docteur.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec la peau** : il peut y avoir une irritation et une rougeur au niveau du contact.

**Contact avec les yeux** : il peut y avoir une irritation et une rougeur. Les yeux peuvent pleurer abondamment.

**Ingestion** : Il peut y avoir une douleur et une rougeur de la bouche et de la gorge.

**Inhalation** : Il peut y avoir une irritation de la gorge accompagnée d'une sensation d'oppression dans la poitrine. L'exposition peut provoquer une toux ou une respiration sifflante.

**Effets différés / immédiats** : Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition à court terme.

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement immédiat / spécial** : un équipement de bain pour les yeux doit être disponible sur les lieux.

## **SECTION 5 : LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction** : Un moyen d'extinction adapté à l'incendie environnant doit être utilisé. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risques d'exposition** : En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

**Conseils aux pompiers** : Porter un appareil respiratoire autonome. Portez des vêtements de protection pour éviter le contact avec la peau et les yeux.

## **SECTION 6 : MESURES DE REJET ACCIDENTEL**

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** : Reportez-vous à la section 8 de la FDS pour plus de détails sur la protection personnelle. Si à l'extérieur, ne vous approchez pas du vent arrière. Si vous êtes à l'extérieur, gardez les spectateurs au vent et à l'écart du point dangereux. Marquez la zone contaminée avec des panneaux et empêchez le personnel non autorisé d'avoir accès. Retournez les récipients qui fuient vers le haut pour empêcher la fuite de liquide.

6.2 Précautions environnementales

**Précautions pour la protection de l'environnement** : Ne pas rejeter dans les égouts ni les rivières. Contenir le déversement à l'aide de la mise en faisceau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage** : Absorber dans de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un récipient de récupération étiquetable et pouvant être fermé par une méthode appropriée.

6.4 Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** : Voir la section 8 de la FDS.

## **SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Exigences de manipulation** : Eviter le contact direct avec la substance. Assurez-vous que la ventilation est suffisante dans la zone. Ne pas manipuler dans un espace confiné. Éviter la formation ou la propagation de la poussière dans l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

**Conditions de stockage** : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Le sol de la pièce de stockage doit être imperméable pour empêcher toute fuite de liquide. Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil.

7.3 Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) particulière (s)**: Aucune donnée disponible.

## SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

### PROPANE-2-OL

**Limites d'exposition sur le lieu de travail :**

**Poussières respirables**

Etat	8 heures TWA	15 min. STEL	8 heures TWA	15 min. STEL
UK	999mg/m <sup>3</sup>	1250 mg/m <sup>3</sup>	-	-

### ACETONE

UK	1210 mg/m <sup>3</sup>	3620 mg/m <sup>3</sup>	-	-
----	------------------------	------------------------	---	---

### ACETATE DE N-BUTYLE

UK	724 mg/m <sup>3</sup>	966 mg/m <sup>3</sup>	-	-
----	-----------------------	-----------------------	---	---

Valeurs DNEL / PNEC

**DNEL / PNEC** : Aucune donnée disponible

8.2 Contrôles d'exposition

**Mesures techniques** : Assurez-vous que la ventilation est suffisante dans la zone. Le sol de la salle de stockage doit être imperméable pour empêcher toute fuite de liquide

**Protection respiratoire** : Un appareil respiratoire autonome doit être disponible en cas d'urgence. Appareil de protection respiratoire avec filtre à particules.

**Protection des mains** : Gants de protection

**Protection des yeux** : Lunettes de sécurité. Assurez-vous que le bain oculaire est à portée de main.

**Protection de la peau** : Vêtements de protection.

## SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

**Etat: liquide**

**Couleur: divers**  
**Odeur: Odeur caractéristique**  
**Taux d'évaporation: rapide**  
**Viscosité: non visqueuse**  
**Point d'éclair ° C: 15**

#### 9.2 Autre information

**Autre information** : Aucune donnée disponible.

### **SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

#### 10.1 Réactivité

**Réactivité** : stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

#### 10.2 Stabilité chimique

**Stabilité chimique** : stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses** : Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions de transport ou de stockage normales. La décomposition peut se produire lors d'une exposition aux conditions ou aux matériaux énumérés ci-dessous.

#### 10.4 Conditions à éviter

**Conditions à éviter** : Chaleur. Sources d'inflammation.

#### 10.5 Matériaux incompatibles

**Matières à éviter** : Agents oxydants forts. Acides forts.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** : En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

### **SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### **PROPANE-2-OL**

IVN	RAT	LD50	1088	Mg/kg
ORL	MUS	LD50	3600	Mg/kg
ORL	MUS	LD50	5045	Mg/kg
SCU	MUS	LDLO	6	GM/KG

## ACETONE

IVN	RAT	LD50	5500	Mg/kg
ORL	MUS	LD50	3000	Mg/kg
ORL	RAT	LD50	5800	Mg/kg

## ACETATE DE N-BUTYLE

ORL	MUS	LD50	6	gm/kg
ORL	RAT	LD50	10768	Mg/kg

### Dangers pertinents pour la substance :

DANGER	ROUTE	Base
Lésions oculaires graves / irritation	OPT	Danger : calculé
exposition unique	--	Danger : calculé

### Symptômes / voies d'exposition

**Contact avec la peau** : il peut y avoir une irritation et une rougeur au niveau du contact.

**Contact avec les yeux** : il peut y avoir une irritation et une rougeur. Les yeux peuvent pleurer abondamment.

**Ingestion** : Il peut y avoir une douleur et une rougeur de la bouche et de la gorge.

**Inhalation** : Il peut y avoir une irritation de la gorge accompagnée d'une sensation d'oppression dans la poitrine. L'exposition peut provoquer une toux ou une respiration sifflante.

**Effets différés / immédiats** : Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition à court terme.

## SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

### 12.1 Toxicité

#### Ingrédients dangereux :

##### ACÉTONE

BLUEGILL ( <i>Lepomis macrochirus</i> )	LD50	8300	Mg/l
---	------	------	------

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** : Non biodégradable

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** : Potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Mobilité** : Facilement absorbé par le sol

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Identification PBT:** ce produit n'est pas identifié en tant que substance PBT / vPvB.

#### 12.6 Autres effets indésirables

**Autres effets néfastes :** Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol.

### **SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

#### 13.1 méthodes de traitement des déchets

**Opérations d'élimination :** transférer dans un récipient approprié et faire appel à une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

**NB :** l'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de réglementations régionales ou nationales en matière d'élimination.

### **SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT**

#### 14.1 ONU Numéro

**Numéro ONU :** ONU1993

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**Nom d'expédition :** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S.

#### 14.3 Classe (s) de danger pour le transport

**Classe de transport :** 3

#### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage :** II

#### 14.5 Dangers environnementaux

Dangereux pour l'environnement : Oui

Polluant marin : Non

#### 14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

**Précautions spéciales :** Pas de précautions spéciales

### **SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

15.1 Réglementations / législations de sécurité, de santé et environnementales spécifiques à la substance ou au mélange

15.2 évaluations de la sécurité chimique

### **SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS**



Les autres informations
-------------------------

**Autres informations** : cette fiche de données de sécurité est préparée conformément au règlement (UE) n ° 453/2010 de la Commission.

\*indique le texte de la SDS modifié depuis la dernière révision.

**Phrases utilisées dans S2 et S3:**

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H224: Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

**Désistement juridique** : les informations ci-dessus sont correctes mais ne prétendent pas être tout à fait exclusives et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Cette société ne peut être tenue responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.